

RÉMUNÉRATION ET ENVOIS DE FONDS : UN BILAN POSITIF POUR LA FRANCE

La rémunération des résidents français travaillant à l'étranger : plus de 20 milliards d'euros en 2016

La rémunération des salariés résidents travaillant à l'étranger atteint plus de 20 milliards d'euros en 2016. Pour l'essentiel, ces revenus sont perçus par des frontaliers travaillant en Belgique, au Luxembourg, en Allemagne ou en Suisse. Ces revenus ont augmenté régulièrement depuis 2000, avec une croissance moyenne de 5,6 % portée par trois facteurs : l'augmentation du nombre de travailleurs frontaliers (de 187 000 en 2000 à 345 000 en 2016), celle des salaires dans les pays concernés et un facteur spécifique mais important : l'appréciation du franc suisse par rapport à l'euro.

De fait, la Suisse représente le premier pays de provenance des revenus frontaliers, devant le Luxembourg, avec respectivement 11,6 milliards et 4,6 milliards en 2016 (soit 54 % et 22 % du total). Depuis 2010, les revenus des salariés français travaillant dans ces deux pays ont significativement augmenté alors qu'ils ont été quasi stables en Belgique ou en Allemagne.

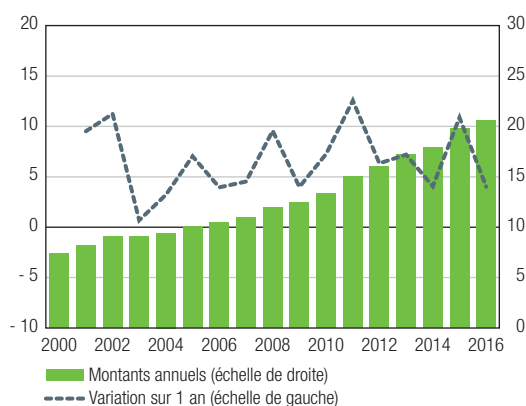
La hausse du nombre de « frontaliers » a notamment été favorisée par le développement du recours au détachement de travailleurs, la définition du travail frontalier dans les statistiques de balance des paiements recouvrant l'ensemble des travailleurs exerçant leur activité à l'étranger, même si leur lieu de résidence est éloigné de la frontière physique.

Au Luxembourg, entre 2001 et 2016, l'emploi global a progressé plus vite que la population en âge de travailler (+ 52 %, contre + 35 % pour la population âgée de 20 à 69 ans ¹) ; dans certains secteurs d'activité, les hausses sont très remarquables : + 85 % dans les services d'information et de communication, + 110 % pour les activités spécialisées et de soutien. On observe parallèlement que les importations françaises en provenance du Luxembourg de services professionnels et de conseil en gestion, activités propices au détachement de travailleurs, sont passées de 110 à 640 millions d'euros entre 2011 et 2015 (+ 580 %). Le même

¹ Source : STATEC.

G1-1 Rémunération des salariés résidents travaillant à l'étranger

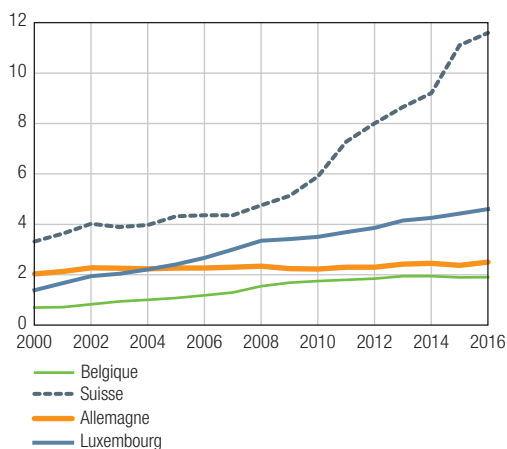
(en milliards d'euros et en %)



Source : Banque de France.

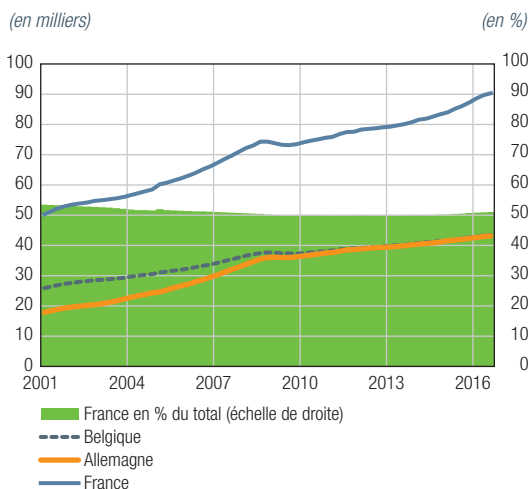
G1-2 Rémunération des salariés résidents en France, principaux pays partenaires, 2000 - 2016

(en milliards d'euros)



Source : Banque de France.

G1-3 Évolution du nombre de travailleurs frontaliers au Luxembourg par lieux de résidence



Source : STATEC.

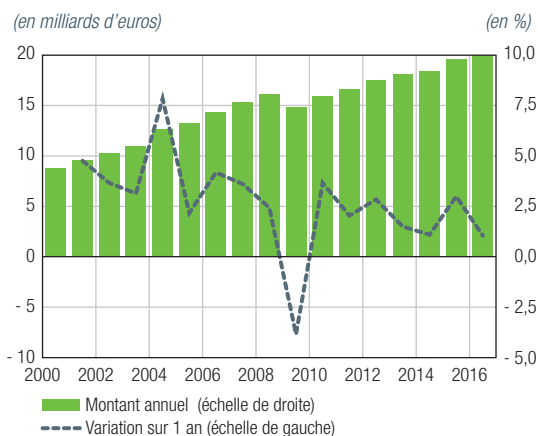
phénomène est observé avec la Belgique, mais de manière plus modérée (+ 50 % sur la même période).

En 2016, l'emploi intérieur total du Luxembourg est ainsi composé à 42 % de travailleurs frontaliers, résidant en France pour moitié d'entre eux (90 380 sur 177 000 au troisième trimestre 2016) ². En Suisse, 5,7 % de l'emploi intérieur est occupé par des travailleurs frontaliers (soit 287 000, dont environ 50 % de Français) ³.

Les travailleurs résidents ont effectué 10 milliards d'envois de fonds à l'étranger ⁴

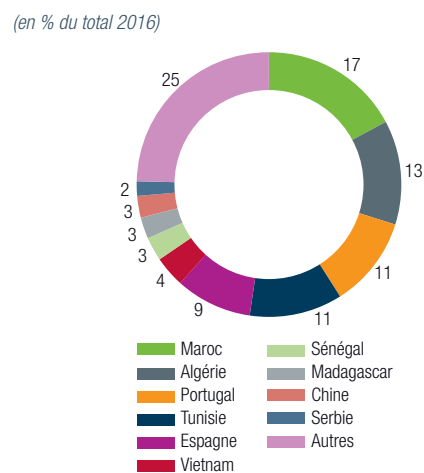
Les envois de fonds des travailleurs résidents en France représentent 10,0 milliards en 2016, environ 0,4 % du PIB, en progression de 2 % par rapport à 2015 (9,8 milliards) et de 8 % par rapport à 2014 (9,2 milliards). La hausse est du même ordre de grandeur quel que soit le pays bénéficiaire considéré. Depuis 2000, ce montant a plus que doublé, pour une croissance moyenne sur la période de 5,6 %, faisant entrer la France parmi les dix principaux pays exportateurs de fonds (en valeur).

G1-4 Envois de fonds des travailleurs résidents à l'étranger



Source : Banque de France.

G1-5 Répartition des envois de fonds par pays de destination



Sources : Banque mondiale, calculs Banque de France.

² Source : STATEC.

³ Source : Office fédéral de la statistique Suisse, Statistique des frontaliers 2014.

⁴ Symétriquement, les fonds reçus de l'étranger sous forme de transferts s'élèvent à moins de 0,5 milliard d'euros en 2015. Ils ne font donc pas l'objet d'un traitement dans cette note.

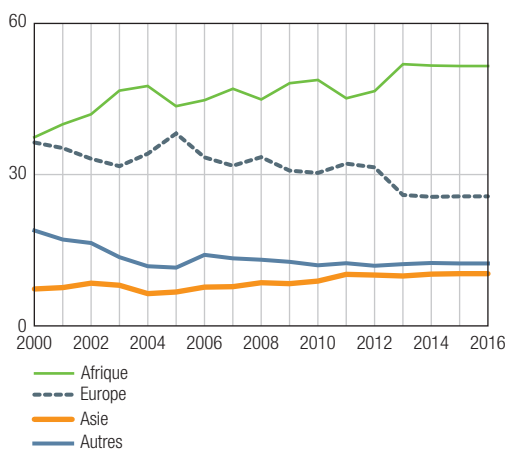
Ces envois de fonds sont plus importants que l'aide publique au développement, alors que la France en est le cinquième contributeur mondial avec 8,1 milliards d'aides ⁵ directes en 2015.

La répartition des envois de fonds par pays de destination est assez stable. Ainsi, les cinq premiers pays sont les mêmes en 2016 qu'en 2000. La part de ces cinq pays dans le total des envois de fonds a toutefois augmenté, passant de 56 % en 2000 à 62 % en 2016. Les trois pays du Maghreb (Algérie, Tunisie, Maroc) représentent plus de 40 % du total des envois de fonds avec 4,4 milliards.

Au-delà de ces cinq pays, on note cependant l'apparition dans les dix principaux destinataires en 2015 de pays qui recevaient des montants très faibles en 2000, comme le Vietnam, le Sénégal, Madagascar, la Chine ou la Serbie. Ces pays ont remplacé la Pologne, l'Inde, le Liban, la Turquie ou encore les États-Unis.

G1-6 Les principales zones géographiques de destination des fonds envoyés par des résidents français

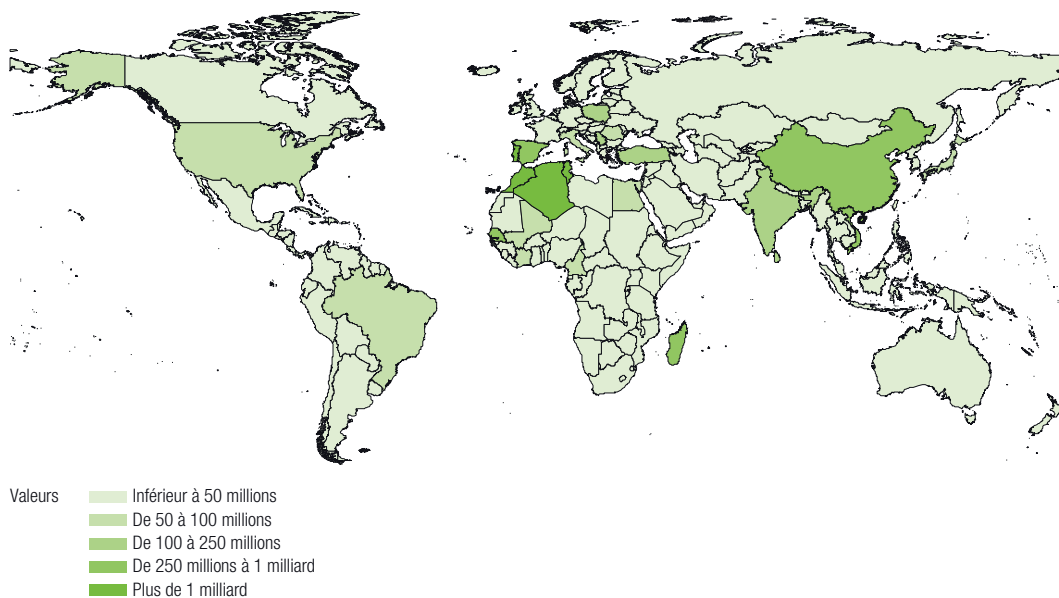
(en % du total 2016)



Sources : Banque Mondiale, calculs Banque de France.

⁵ Source : France Diplomatie.

Répartition des pays de destinations des fonds envoyés par les résidents français en 2016



Source : Banque de France.

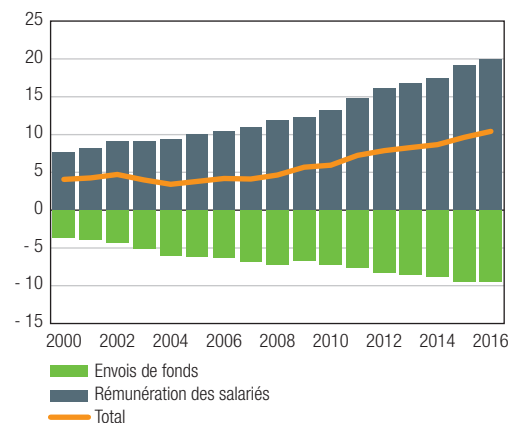
D'une façon générale, les transferts vers les pays européens ont peu évolué au cours des dix dernières années, alors que les transferts vers l'Afrique se sont nettement accrus. En conséquence, la part de l'Europe dans le total, qui était de 37 % en 2000, est passée à 26 % en 2016, alors que celle de l'Afrique est passée de 36 % en 2000 à 52 % en 2016. La part de l'Asie a légèrement augmenté, passant de 7 % en 2000 à 10 % en 2016.

Les montants versés à des salariés non résidents restent limités

La rémunération totale versée par des entreprises françaises à des salariés résidant à l'étranger mais travaillant en France reste modeste (environ 1,3 milliard en 2016). Le solde global de la rémunération des salariés (rémunérations versées à l'étranger, diminuées des rémunérations reçues de l'étranger) est ainsi significativement excédentaire, pour plus de 19 milliards. Globalement, le cumul des recettes nettes du travail frontalier et des dépenses nettes des envois de fonds,

G1-7 Solde des revenus des travailleurs et des envois de fonds 2000-2016

(en milliards d'euros)



Source : Banque de France.

fait apparaître un solde net positif pour la France, d'environ 10 milliards en 2016.

Ce solde, qui représente environ 0,45 % du PIB affiche une hausse graduelle depuis 2008.